



PRÉFECTURE DU CANTAL

## **DÉCLARATION D'ÉCOBUAGE** **entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril**

**Je soussigné(e)**, ayant pris connaissance des peines légales rappelées au verso,

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

**déclare :**

- ♦ avoir l'intention de pratiquer l'écobuage sur les parcelles **dont je suis propriétaire ou ayant-droit**, situées :

Sur la commune de :	Aux lieux-dits:

- ♦ **Je m'engage** à ne pas pratiquer cet écobuage avant au moins quinze jours à compter de la date de réception en mairie.
- ♦ **Je m'engage** à respecter les mesures préventives suivantes :
  - fractionnement de la surface à écobuer en unités de 5 hectares au plus ;
  - débroussaillage sur 10 mètres de largeur du périmètre à écobuer ;
  - allumage par temps calme et après le lever du soleil, extinction complète avant 17 heures ;
  - présence sur le terrain, au moment des opérations, du propriétaire (ou son représentant) plus une autre personne, équipés d'au moins une tonne à eau et un pulvérisateur dorsal ;
- ♦ **Je m'engage** à prévenir le maire 48 heures à l'avance, du jour de début de chaque opération d'écobuage,
- ♦ **Je m'engage** à prévenir le Service départemental d'incendie et de secours par téléphone (numéro 18 ou 112) deux à quatre heures à l'avance, afin qu'il n'intervienne pas si un tiers lui signale l'écobuage.

### **Informations complémentaires à l'attention du SDIS**

N° téléphone fixe : ..... portable : .....

L'écobueur sera accompagné de ..... personne(s)

Date supposée de l'écobuage : ..... Heure : je téléphonerai au SDIS (18)

Surface à écobuer : ..... m<sup>2</sup>

Nature de la végétation :

- Arbre isolé    Souches    Broussailles    Chablis    Chaume    Feuillus    Genêts  
 Haies    Résineux    Herbe    Autres : .....

Moyens complémentaires présents sur le site (rappel : tonne à eau et pulvérisateur obligatoires) :

- Pompe    Seau    Seau pompe    Batte à feu  
 Autres (rateau, pelle, etc.) : .....

À ..... le .....

*Signature*